

Mémoires à la commission sur les gaz de schiste.

Bonjour M. Bergeron, Mme Grandbois, M. Hammerli, ce jour est pour moi un jour très important, c'est le jour où je peux enfin m'exprimer. Mon souhait au plus profond de mon âme. Ce sont mon Cœur et mes entrailles qui s'expriment aujourd'hui dans ce mémoire en ce qui concerne l'application du principe de précaution en ce qui concerne l'industrie des gaz de schistes.

Et ce, dans le but de protéger nos générations futures, et que ce mémoire ne soit laissé sur une tablette au PLQ, comme nos gouvernants viennent de le faire, avec le rapport de M. Ménard dans l'enquête sur la brutalité policière dans les manifestations du printemps érable à Montréal.

Calendrier complet des travaux de la commission : la première partie

31 mars 2014 Évaluation environnementale stratégique. Présentateur. M. Robert Joly consultant. Et M Robert Thériault géologie Québec. Le seul selon moi qui avais les compétences dans ce dossier d'évaluation, et même M. Thériault avait beaucoup de réserves envers cette industrie encore très controversée en France, aux États-Unis et partout dans le monde. Description : un projet attire peu de gaz de schiste, scénarios de développement des industries, nous avons entendu M. Dick Mc Collough, Mme Gabrielle Van Durme, Mme Janelle Potvin

1 avril 2014 : De 13:00 à 17:30

Scénarios de développement et risques, scénarios de développement de l'industrie, analyse des risques naturels, gestion des risques, Mme Francine Belleau conseillère experte en gestion des risques technologiques, direction de la prévention et de la planification. Le ministère de la Sécurité publique.

À 19:00 le 1er avril retour des audiences du BAPE sujet l'eau.

Nous avons entendu en conférence M. Jean-Michel Lemieux département de géologie et de génie géologique université Laval ainsi que M. Daniel Pinti du Centre de recherche en géochimie et géodynamique de l'UQAM ainsi que M. Yves Gélinas de l'université Concordia.

Le 2 avril 2014 à 13:00 toujours sur l'eau.

Nous vous avons entendu les conférenciers sur la disponibilité de la ressource en eau.

M. Georges Gangbazo bureau de coordination sur les évaluations stratégiques. Ministère du développement. Les propos que j'ai retenus de ce monsieur sont ses commentaires personnels : il disait que les gens qui croient qu'il n'y 'aura pas de gaz de schiste sont des

hurluberlus. Je rappelle à la Commission que M. le président vous nous réprimandiez à chaque fois que nous émettions une opinion, mais que ce M. Georges Gangbano s'est permis d'émettre une opinion personnelle sans être réprimandé. Et ce, pendant plus de 15 minutes.

Nous avons entendu aussi Mme Burelle ingénieure à la direction des matières résiduelles et des eaux contaminées.

Le 3 avril.. 13:00 Impacts dans les communautés d'accueil.

Nous vous avons entendu M. Éric Deslisle sur la qualité de l'air ainsi que M. Jean Luc Allard de SNC Lavalin.

Impact sonore par M. Michel Pearson, consultant.

Impact sonore M. le président, je ne peux passer sous silence les commentaires de ce monsieur de chez SNC Lavalin prétextant que pour que le bruit soit atténué, les gens n'avaient qu'à changer leurs portes et fenêtres pour réduire les décibels et aussi se procurer de la climatisation qui leur permettraient de garder leurs portes et fenêtres fermées. Monsieur le président, la Commission pense-t-elle que cette idée est brillante? La Commission pense-t-elle que les gens investiraient sur les nouvelles portes et fenêtres, quand on sait que d'investir sur notre propriété, quand une gazière s'installe à côté, que ça va être un bon investissement? Combien cette propriété sera-t-elle évaluée après qu'une gazière soit installée à côté? Il ne faut pas prendre les gens pour des idiots.

À 19:00, le 3 avril impact visuel sur le patrimoine ainsi que la santé publique, santé psychologique et sociale, risque technologique, qualité de l'air, de l'eau et qualité de vie

Mme Maryse Chapdelaine consultante ainsi que M. Mathieu Leclerc Pelletier ainsi que le Dr Gaétan Carrier et Mme Geneviève Brisson, Institut de santé publique du Québec qui, d'ailleurs, m'a semblé la plus documentée et la plus sensible à cette étude; elle semble avoir effectué une recherche intelligente sur l'acceptabilité sociale et les impacts sur la société en général, si l'industrie des gaz de schiste s'installait au Québec.

Le 4 avril 2014 à 13:00 : L'impact dans les communautés

Nous vous avons entendu, M. le président, M. Yann Fournis, Chaire de recherche du Canada en développement régional et territorial (UQAR)

Scénarios de développement et risques, risque technologique avec M. Jean-Paul Lacoursière consultant.

Le 8 avril 2014 : gouvernance et cadre réglementaire ainsi que les responsabilités des différentes instances provinciales, régionales et municipales et partage des responsabilités

Nous avons entendu alors M. Gilles Bonneau, Commission de protection du territoire agricole du Québec

Le garde-manger des Québécois. Nous n'avons pas vu aucun agriculteur au BABE, parce que les agriculteurs pensent que c'est une perte de temps, et l'UPA, leur syndicat, brillait par leur absence. .

M. Mathieu Marchand, ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, ainsi que M. Jean-Philippe Côté, conseiller en aménagement du territoire et urbanisme, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Le 9 avril 2014 : Gouvernance et cadre réglementaire. Gouvernance de l'industrie.

Nous avons entendu M. Emmanuel Rauflet, HEC Montréal. S4-3B. Analyse du comportement actuel de l'industrie du gaz de schiste au Québec et à l'étranger ainsi que des pratiques de responsabilité sociale dans les secteurs pétroliers et miniers.

S4-4 études des mécanismes potentiels : certification, divulgation, éco- conditionnalité assurera l'adoption des meilleurs pratiques par les entreprises exploitantes, pour que la responsabilité sociale soit respectée : à confirmer.

À 13:00 le 10 avril 2014. Gaz à effet de serre(GES). Évaluation du niveau d'émission de GES et analyse du cycle de vie. À confirmer.

Nous avons entendu de 13:00 à 17:30 Mme Geneviève Martineau sente le quôteur universitaire de recherche sur le cycle de vie des produits procédés et services(CIRAIG) polytechnique Montréal M. Pierre Olivier Roy.

Le 10 avril 2014 à 19:00. Gaz à effet de serre (GES)

Nous avons entendu Mme Diane Gagnon à propos des changements climatiques. Ministère du Développement durable de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

Le15 avril 2014 à 19:00. Pertinence économique de la stratégie énergétique du Québec : Portrait et scénarios de la consommation du gaz naturel.

Nous avons entendu M. Jean-Pierre Forget direction de la gestion de la coordination sectorielle le secteur de l'énergie. Ministère des ressources naturelles. Ainsi que M. Patrick Gonzales de l'université Laval.

Le 16 avril 2014 à 13:00. Gouvernance et cadre réglementaire. Comparaison avec d'autres juridictions et législation québécoise encadrant l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste.

L2-1. Description de la législation québécoise encadrant les activités d'exploration d'exploitation du gaz de schiste. L3-1. Élaboration des propositions d'encadrement législatif et de gouvernance en matière d'exploration et d'exploitation du gaz de schiste au Québec.

Nous avons entendu Mme Paule Halley université Laval. Et à la pertinence économique et/ou aux analyses avantages -coûts du développement de la filiale du gaz de schiste. EC2-1. EC2-2. EC2-3. EC2-R. Analyses avantagent coûts de la pertinence socio-économique de

l' exploitation du gaz de schiste au Québec. Nous avons entendu M. Jean Tomas Bernard de l'université d'Ottawa

toujours le 16 avril 2014 à 19:00. Pertinence économique, externalités coûts non considérés (associées au développement de la filière du gaz de schiste .

EC2-5. EC4-3. EC4-7 déterminations des externalités associés au développement de la filière du gaz de schiste ainsi que les mesures susceptibles de les réduire.

Nous avons entendu M. Claude Sauvé consultant. Cadre fiscal, outils économiques et fiscaux. Évaluation et partage de la rente, incluant les redevances.

Et le 17 avril 2014 à 13:00. Gouvernance et pacte par les communautés d'accueil. Cohabitation des usagers et impacts sur la communauté agricole. Ainsi que gouvernance territoriale.

Nous avons entendu M. Mario Gauthier université du Québec en août Outaouais (UQA O)

Le 17 avril 2014 fut une journée plus courte que les autres avec une question très pertinente laissée sans réponse comme bien d'autres questions dans ce BAPE laissées sans réponse, pourtant les questions étaient des plus intelligents, pertinentes, honnêtes et méritaient des réponses aussi sincères et honnêtes, pas évasives et n'importe quoi, soit par manque total de maîtrise du dossier par certain d'entre eux ou ils ne s'attendaient tout simplement pas à voir des gens très bien informés dans ce BAPE. À plusieurs reprises Le Président M. Denis Bergeron a insisté à ce que je m'exprime dans ce mémoire, je l'entends encore me dire M. Chartier vous êtes à l'opinion vous pourrez vous exprimer dans votre mémoire, à tous les jours pendant trois semaines j'ai entendu ce fameux commentaire, alors le voilà.

Alors voilà ÉES les fameuses études.

ÉES M. Robert Joly présentateur du premier jour du BAPE le 31 mars 2014 à nos questionnements, il répond par des peut être, je ne sais pas, il se pourrait, j'ai l'impression, on pourrait, il faudrait que je vérifie, j'ai eu l'occasion de voir ce monsieur pour la première fois en 2011 c'était à Longueuil lors de la première soirée des études environnementales stratégiques. Je me souviens ils étaient sept personnes assises à une table de conférence et la

salle était pleine de citoyens et citoyennes qui voulaient les réponses à leurs questions. C'est là ou ses mêmes citoyens citoyennes s'étaient déplacés ainsi qu' à Saint Hyacinthe et à Gentilly. Je pris un verre d'eau puis m'avança vers la table où siégeait M. Robert Joly et son équipe et je pose ma question. Y a-t-il quelqu'un parmi vous qui voudrait boire ce verre d'eau? C'est un échantillon d'eau en provenance de la Pennsylvanie alors y a-t-il quelqu'un siégeant à cette table d'étude qui veuille bien la boire. Trois minutes de silence dans la salle visiblement inquiet aucun membre du comité ÉES n'a voulu boire le verre d'eau sachant que celui-ci provenait de la Pennsylvanie et que le risque qu'elle soit contaminée était connu de tous. Alors je me suis rapproché à nouveau de la table repris le verre d'eau en question et j'ai moi-même bus le verre l'eau pour ensuite leurs dire; Vous n'avez pas voulu boire de cette eau parce que vous connaissez les risques de contamination qui e existe en Pennsylvanie avec l'industrie des gaz de schiste. Alors pourquoi voulez vous faire des études qui nous coûteront 7. 5 millions alors que vous savez parfaitement quels sont les risques et enjeux écologiques potentiellement possibles. Aussi la contamination de l'eau potable eau Québec, si vous laissez cette industrie s'installée.

Le 31 mars au Québec confrencier au départ des audiences du BAPE. M Robert Joly.

. Et voilà qu'en 2014 le 31 mars M. Robert Joly reviens nous parler des fameuses études environnementales et stratégiques.

Stratégique : ce mot me chicotte, dans ma tête à moins de mon stratégique somme une résonance bizarre comme la stratégie de M. Joly comment faire accepter aux Québécois cette industrie des gaz de schiste, comment pourrait-on s'y prendre pour faire passer la couleuvre sans trop d'effort, comment pourrions-nous faire acceptés aux Québécois et québécoise cette industrie, et de leur faire accroire que c'est très bon pour l'économie du Québec, roller ce que je pense de l'interprétation du mot stratégique.

Et encore une fois notre questionnement à M. Robert Joly a démontré à cette commission de non sérieux de ses études ou M. Joly lui-même admet comme bien d'autres, se sont référés sur des études en provenance de l'industrie Américaine car nous savons pertinemment que l'industrie Américaine ne va pas fournir des données qui pourraient leurs nuire, et qu'aux États-Unis ils en ont du gaz de schiste et que les citoyens citoyennes n'ont rien à dire, ou presque. Mon questionnement suite à ce BAPE s'arrête sur la façon de faire des études de l'ÉES. Simulation de la facturation de la roche par logiciel et par ordinateur, des banques de données qui viennent de l'industrie Américaine et Canadienne encore une fois. Mais parmi toutes ces confrenciers que nous avons entendus pendant trois semaines à ce BAPE aucun de ceux-ci n'ont rapportés des études concrètes effectuées sur le terrain ici même au Québec pendant que des explorations et des exploitations se sont faites en catimini bien souvent. Pendant que l'industrie creuse plusieurs puits au Québec les ministères attendent et continuent leurs 9h à 16h dans leurs bureaux. M Robert Joly nous a parus très mal à l'aise très nerveux dans l'historique de ces données, pas très sûr de lui avec un langage corporel qui

ne ment pas. Et ce facteur d'incertitude nous plaçait nous aussi dans un inconfort et un manque de foi et de croyances total en son rapport.

Le 31 mars après M Robert Joly M Robert Thériault.

Le deuxième conférencier M. Robert Thériault le seul conférencier qui m'a paru très à l'aise connaissant, avec un aplomb dans son discours remarquable, j'ai pu remarquer qu'il y avait une expérience sur le terrain et il savait de quoi il parlait. Encore une fois suite à mon questionnement, ce n'était pas une clarté absolue selon lui quand il s'agit de l'industrie des gaz de schiste. Quand on parle des profondeurs du sous-sol, nous avons beaucoup de retard très important au Québec en ce qui à trait aux connaissances sur les nappes. Par exemple la cartographie reste à faire pour les trois-quarts des d'habitées. La situation est encore pire pour les secteurs où ont été accordés les permis pour implanter des puits de gaz de schiste. Sans la connaissance préalable des nappes, on n'aurait jamais dû accorder ce type de permis. Et même avec une carte hydrogéologie disponible, je suis du même avis que les experts de l'État de N York pour dire qu'aucune exploitation de gaz de schiste ne devrait être autorisée là où les nappes sont utilisées pour l'alimentation des maisons, villages et villes. La méthode DRASTIC est bien insuffisante dans la question qui nous préoccupe : elle a été conçue pour la vulnérabilité des nappes par les occupations en surface du sol. Ce qui peut contaminer par en-dessous est tout autre chose qu'aucune technique, méthode ou loi n'a prévu. Il y a du pain sur la planche.

Ma conclusion : nous pouvons voir, encore une fois, l'industrie jouer aux apprentis sorciers sans se soucier des risques et les enjeux écologiques potentiellement présents dans cette question et maintenant connus dans le monde entier..

Je vais passer rapidement au scénario du développement de l'industrie où nous avons été témoin , à chaque jour des audiences de ce BAPE, du manque flagrant d'information de cette ÉES pour répondre à nos questionnements, les mêmes réponses évasives, et détournées par la plupart des conférenciers qui, bien difficilement, tentaient de répondre à nos questions adressées à cette commission . Celle-ci doit absolument tenir compte de tous les questionnements dans ces trois semaines entre le 31 mars et le 17 avril où nous sommes demeurés sur notre soif et notre appétit d'obtenir des réponses logiques et intelligentes. Nous avons eu droit à des semblants de réponses, de simples copier/coller, du réchauffées Nous avons été témoins que l'EES c'est arrêtée sur les données fournies par l'industrie gazière et pétrolière et ce, aux États-Unis et en Alberta et en Colombie Britannique. Pourquoi pas au Québec, puisqu'il y a eu 31 puits dont la majorité fuient?

Acceptabilité social es-ce le titre d'un film pour l'ÉES

Je demande à Mme Brisson qui, encore une fois, selon moi, avait un langage corporel qui démontrait son intérêt pour les méthodes intelligentes et professionnelles d'une approche complète dans sa recherche sur l'acceptabilité sociale, avoue aussi qu'elle aurait aimé avoir plus de temps sur le terrain et voir de ses yeux les impacts dans les villages, les villes et campagnes, sur l'agriculture, sur comment la société voit cette industrie du gaz de schiste au Québec.

Mme Brisson est venue dans la salle prendre en photo les 35 000 copies de la formule VOUS ENTREZ PAS CHEZ NOUS et nous a félicités pour le bon travail réalisé depuis quatre ans sur le terrain.

Nous avons démontré à cette Commission que l'acceptabilité sociale au Québec n'existe pas. Plus de 72 000 personnes ont signé un formulaire VOUS ENTREZ PAS CHEZ NOUS!

Un premier dépôt à l'Assemblée nationale, en 2012, avec 27 250 signatures et plus de 36 000 signatures seront déposées ici l'automne à l'Assemblée nationale. "Ca, M. le président, ce n'est pas une étude faite sur ordinateur, c'est du contact humain, du porte-à-porte de maison en maison, des êtres humains avec des êtres humains, au cœur de la société, pas dans un bureau.

M. le président, dans chaque village, campagne, et ville du Québec, là où les citoyens et citoyennes se sont engagés à défendre ce qu'ils ont de plus cher, l'eau potable et la terre. L'agriculture notre garde mangé. Ah l'eau potable et la terre. L'agriculture, notre garde-manger. Alors, il est impératif que cette Commission tienne compte de la vie humaine, de la santé, de la vie et ce, pour la génération future, pour nos enfants et nos petits enfants. Les citoyens et citoyennes du Québec verraient d'un très mauvais œil que nos élus du gouvernement actuel passent outre à cette réalité de non-acceptabilité sociale.

Le 2 avril 2014 au BAPE. L'EAU!

Maintenant le 2 avril l'eau. Je me souviens très bien de cette journée, M. le président. Là-dessus, arrêtez-vous quelques instants, si votre mémoire est bonne. Ma question fut celle-ci : Y a-t-il quelqu'un, M. le président, qui peut me répondre à cette question franchement en toute sincérité? Est-ce que cette Commission pense qu'il peut y avoir un seul compromis à la contamination de nos nappes phréatiques au Québec et à la contamination de l'eau potable? Plus de deux minutes de silence, presque trois, et, M. le président, vous avez transféré la question à M. Lamontagne du MDDEFP et celui-ci, pour une des rares fois, n'a pas hésité et a très bien répondu. Non! Il y a aucun compromis à faire en ce qui concerne le risque à la contamination de l'eau potable.

Alors je me demande pourquoi avons-nous dépensé 7. 5 millions de dollars et semblons vouloir nous aventurer sur la mauvaise route d'une dépendance injustifiable, aucune raison

nous pousse ou nous oblige à s'aventurer dans de tels risques écologiques et ce, sans aucune économie réalisable en plus.

Le risque parlons du risque.

Le risque, et oui, le fameux risque. Nous avons vu et entendu la même chose avec le risque. M. Lamontagne, encore une fois, semblait mieux connaître l'industrie des gaz de schiste que les moyens de défendre les citoyens et citoyennes contre les violations et la délinquance des compagnies de l'industrie qui ont œuvré au Québec.

16 puits furent fracturés sans certificat d'autorisation. De même, un camion avait de l'eau de fracturation, selon le rapport de M. Lamontagne, et son contenu fut envoyé dans un site d'enfouissement de déchets.

Des matières dangereuses, plus de 22 000 litres d'eau de fracturation, furent vidangées sans suivi, sans permis, sans autorisation; et les camions non placardés, aucun placard d'identification de produits dangereux qu'ils transportaient. Selon M. La Montagne, du MDDEFP, l'industrie des gaz de schiste n'a pas besoin de placard, parce qu'ils ne sont pas réglementés et ne nécessitent aucun placard de matières dangereuses, alors que sur le transport routier au Québec, si vous transportez plus de 50 kg de lave-vitre, il est obligatoire d'avoir un placard classe 8 sur le camion, sur les quatre côtés du camion, mais le ministère des Transports dit : Pas pour l'industrie des gaz de schiste, personne pose des questions de réglementation, ça existe pas... C'est vraiment incroyable et cela exige un réel suivi.

Alors risques de contamination des eaux souterraines,

Depuis ces quatre dernières années que je me consacre à l'étude sur l'industrie des gaz schiste partout dans le monde, mon constat : De la contamination, on en retrouve un peu partout dans le monde suite au passage de l'industrie. On peut même constater dans certains endroits, comme en Afrique, de l'existence d'un véritable génocide de l'industrie. Certaines industries qui jouent aux apprentis sorciers, sans respect pour l'humanité. Seuls les pétrodollars semblent compter et le risque de contamination des eaux souterraines est bel et bien présent dans ce genre d'industrie.

Une décision judiciaire rendue par le juge Clinton Kennedy III le 23 décembre 2014 imposa une injonction à la fracturation hydraulique dans son État, le juge Clinton Kennedy a ordonné à la compagnie Encanna de cesser toute opération de fracturation dans le Michigan.

Disponibilités de la source en eau

Quand on voit au Québec des villes et municipalités imposer des règles sévères à la surconsommation de l'eau potable, comme laver la voiture, arroser l'asphalte aux heures permises et j'en passe.

Par compte l'industrie peut se permettre tous les écarts, elle consomme une quantité phénoménale d'eau plus de 1 million de litres pour creuser un seul puits, alors que le citoyen qui serait pris en surconsommation d'eau potable serait pénalisé mis à l'amende et les compagnies étrangères elles, peuvent puiser la quantité d'eau qu'elles veulent, c'est ridicule Et la richesse naturel du Québec qui a plus valeur que le gaz, leur est vendu comme 60.00 dollars le millions de litres et peuvent en consommés sans restriction. Si les redevances sur l'eau seraient de l'ordre de 1 dollar le litre, moins chers que l'essence que nous consommons. Mais non ! il ne faut pas faire peur à l'industrie, buffet gratuit.

Que dire du marché du carbone?

Selon mon questionnement et à plusieurs reprises devant cette commission des réponses évasives à la qu'elle mon intelligence c'est senti souvent ridiculisé..

Payeur pollueur.

Un permis pour polluer et pas trop chers, comme le conférencier répondait à M Brullemans de Bécancour quand il lui pose la question .Pourquoi en Europe nous parlons de 40\$ à 60\$ par mille tonnes et ici 11.95 ? Il répond, pour ne pas éloigner les compagnies. Elle est forte celle-là!

Mais voyons un peu, polluons et le fond vert, ce fond spécial qui servira à la revitalisation des sites de forages et le nettoyage après le départ de l'industrie. Vous y croyez-vous?

M le Président. Moi je suis de nature optimiste mais là, permettez moi d'être réaliste et je dirai hâté sur cette idée de payeur pollueur. J'ai déposé au BAPE ce que M Lamontagne nomme les passifs, la facture des 60 dernières années que l'industrie à laisser au Québec qui a été évaluée à plus de 3.17 milliard de dollars, et à cette commission nous avons entendu M Lamontagne parler de 2 milliards de dollars pour 3 catastrophes au Québec comme Lac Mégantic, Pointe Noire à Sept-Îles et BPC Pointe Claire . Mais selon lui Mégantic n'a aucun lien avec le gaz de schiste.

Les médias on dénoncés que les placards de matières dangereuses sur les wagons citernes étaient erronées que c'était du pétrole de schiste dans les wagons citerne, on viens nous dire aucun lien. Faite moi rire. Mais c'est dans le passif se n'est pas grave. Pensez vous que l'industrie sera le payeur dans les prochaines catastrophes.

Allo! Un peu de sérieux. Pourquoi ne pas prendre toute suite le virage vert dans la bonne direction, l'alternatif, le solaire la biométhanisation, le Vermont on un moratoire complet sur

les hydrocarbures et gaz de schiste, pourquoi la Suède et le Danemark vont dans cette direction et pas nous. Sont-ils plus intelligents que nous?

Plus de 22,000 études au GIEC dans plus de 195 pays participants disent il faut prendre le virage maintenant car chaque année d'ici 2020 il en coûtera plus de 5 milliards par année en nettoyages de toutes sortes avec des catastrophes liées au réchauffement climatique et après l'ans 2020 la prédiction du GIEC dans ses études est de 49, milliards par année, qui pourra payé ça mes amis? Nous en temps payeur de taxe?

M Lamontagne à répondu à ma question M le Président.

Pensez-vous que les 73 études de l'ÉES sont supérieures aux 20,000 études de 195 pays participant? La réponse fut je ne crois pas.

Je pourrais écrire encore cent page mais je vais conclure M Le président. Avec tout ce que nous avons entendu dans les trois semaines du BAPE à nos questionnements laissés sans réponse véritablement acceptable, nous citoyens ES exigeons de cette commission de bien se pencher sur les réflexions des mémoires déposés aujourd'hui devant vous afin d'analyser

Tous les risques et les enjeux écologiques potentiellement élevés maintenant connus des études indépendantes et contestés par l'industrie pour protéger ses pétrodollars.

Cette commission ne peu faire fi sur cette requête du GIEC de prendre le virage vert dès maintenant, car la protection de l'eau en dépend et celle de nos générations futurs ainsi que la survie de notre mère terre.

Peut-être que mon mémoire sera tablettée par le gouvernement, mais la génération future vous regarde et se souviendra de votre prise de position.

Merci de bien vouloir me lire.

Richard Chartier JFR.

[1.http://affaires.laresse.ca/economie/energie-et-ressources/201209...](http://affaires.laresse.ca/economie/energie-et-ressources/201209...)

Gaz de schiste : Le patron de Questerres veut rassurant

2. Entrevue Marc Durand

[3.http://www.ledevoir.com/environnement/actualites](http://www.ledevoir.com/environnement/actualites) Libre pensée le devoir.com Traitement des eaux de fracturation du gaz de schiste. Les usines épuration ne suffisent pas, estime un expert.

Suite des liens déposés à la commission.

4. Samedi le 13 octobre

Le devoir.com

[http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement.](http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement)

Évaluations environnementales stratégiques-Des études évaluations biaisées.

5. Radio Canada : Gaz de schiste :plus de 20,000 propriétaires font blocus.

6. www.lapresse.ca/environnement/dossiers/gaz-de-schistes/2012

Gaz de schiste :Certain propriétaire pourraient réclamer 3%

7. www.lapresse.ca/environnement/dossiers/gaz-de-schistes/2012

Malgré le risque, l'injection des eaux usées est envisagée au Québec.

8. Même lien www.lapresse.ca. le 19 novembre 2011 à 11h07. Un cas de pollution embête l'industrie du gaz de schiste.

9. Toujours dans www.lapresse.com . Le 3 janvier 2012à 22h15. L'Ohio suspend un projet de fracturation hydraulique après des séismes.

10 .<http://www.lecourrier.qc.ca/affaires/agroalimentaire/> 2012/04/19m

Les maires Pesant et Roger en visite en Pennsylvanie.

11. Risques de fuites d'un puits gaz de schiste. Document page explicative.

12.www.lapresse.ca/le-nouvelliste/actualites/201209/20/01-457595

Gaz de schiste : C'est non pour toujours selon la ministre Ouellet.

13. Gaz de schiste : Pourquoi le ministre Pierre Arcand n'applique pas la loi pour protéger l'environnement?

14. WordPress.com

15.Des dossiers et des outils

Citoyens de Saint Marc sur Richelieu . Le BAPE et la participation des citoyens. ES

16. Word press

<http://enjeux.energies.com/2014/04/attention-aux-aux-six-plaies> Document de 7 pages rapport du GIEC.

17. <http://www.bastamga.net>. Boycotter l'industrie pétrolière, ennemi numéro un de la survie de notre civilisation.

18. <http://www.bastamag.net/article1974.html>

Résistance aux gaz de schiste. En Pologne aussi . Par Agnès Rousseaux 7 décembre 2011.

19. Alternatif.

Méthanisation. Dossier de recherche de 11 pages Wikipedia.

20. Perspective d'économiste Québécois sur l'actualité.

Est-ce que le Canada souffre du mal Hollandais à cause du Pétrole de l'Alberta?

Le 27 mars 2014 (<http://en.wordpress.com/about-theme-ads/>)

Espèrent que toute cette littérature pourrons facilité votre travail et ne feront que s'additionner aux heures de bénévolats depuis quatre ans que nous investissons sans quantifier les heures, les efforts les frais de déplacement des travaux inestimables qui ne seront pas tablettés est mon souhait le plus ardent.

Merci M et Mme les commissaires de m'avoir entendu.

Richard Chartier JFR.

Citoyen de Sainte Christine.

Coordonnateur du comité vigilance de Sainte Christine

Coordonnateur au soutien technique et logistique du nouveau RVHQ ancien. (RIGSVSL)

